



UNIVERSITÉ DE NANTES

DROIT, ECONOMIE, GESTION

15 diplômé(e)s

13 réponses

Situation professionnelle au 1er décembre 2018
Promotion: MASTER 2015-2016

MENTION

DROIT PRIVE

PARCOURS

DROIT DES OPERATIONS IMMOBILIERES

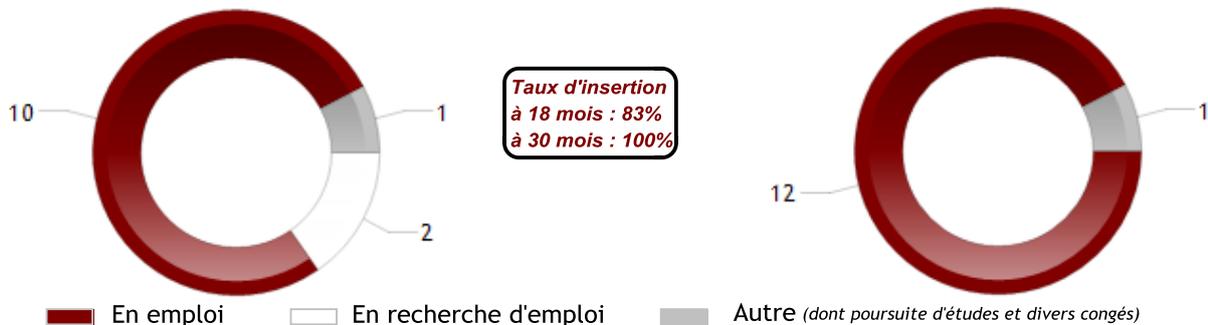
— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13

Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- JURISTE
- RESPONSABLE DE PROGRAMMES IMMOBILIERES
- CHARGÉ D'ÉTUDES PLU
- JURISTE CONSEILLER CLIENTS
- JURISTE D'ENTREPRISE
- JURISTE DROIT DE LA CONSTRUCTION
- JURISTE INFORMATION JURIDIQUE
- JURISTE-CLERC DE NOTAIRE
- NOTAIRE STAGIAIRE

— SATISFACTION —

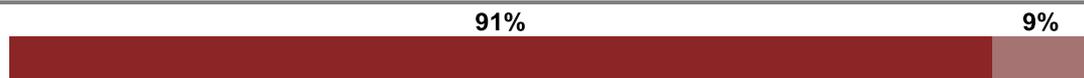
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 12



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 11



- Oui ou Plutôt oui (D. et N.)
- Oui ou Plutôt oui (seulement D.)
- Oui ou Plutôt oui (seulement N.)
- Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 12

- Sites dédiés à l'emploi 50 %
- Suite à un stage 17 %
- Suite à une alternance 17 %
- Annonce dans la presse 8 %
- Relations 8 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 11

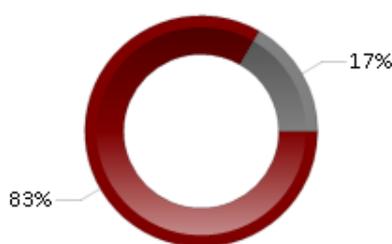


Déjà en poste antérieurement 0%

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 12



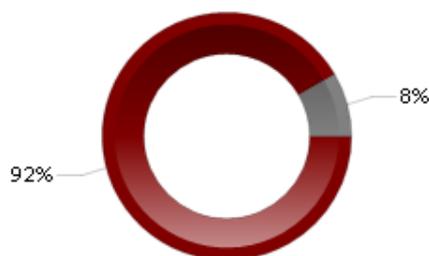
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

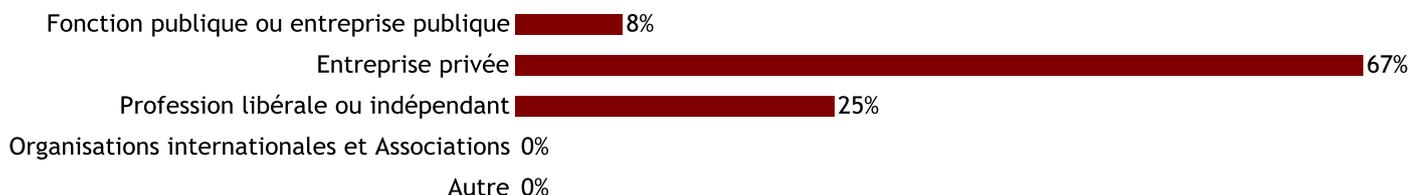
Nombre de réponse(s) : 12



Cadre Technicien Employé

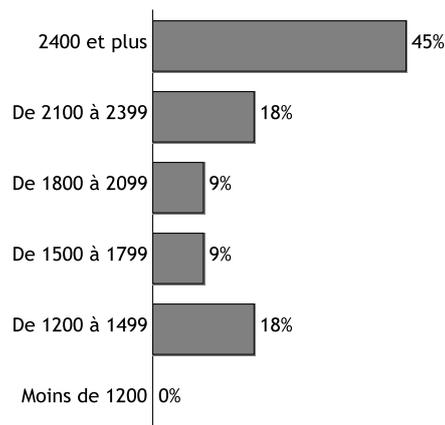
Employeur

Nombre de réponse(s) : 12



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 11



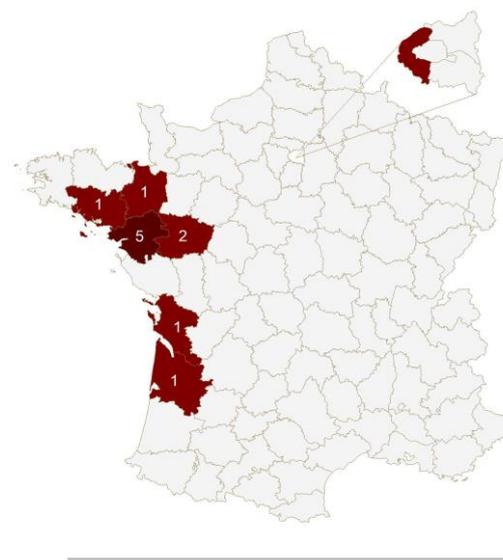
Salaire médian : 2338 euros

Salaire moyen : 2258 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 12



Emplois à l'étranger: 0